R.PUR ULTRALISS

REVÊTEMENT AUTOLISSANT POLYASPARTIQUE SANS SOLVANT



DESCRIPTIF DU PRODUIT

Revêtement autolissant coloré industriel à base de résine polyaspartique sans solvant, applicable en 2 mm d'épaisseur, pour intérieur et extérieur, permettant une remise en circulation très rapide.

DOMAINES D'APPLICATION

- · Intérieur et extérieur.
- Protection des sols à forte sollicitation offrant une finition lisse, robuste et brillante.
- Recommandé pour les sols industriels (ateliers, garages et tout lieu fortement sollicité).

Supports

- · Sols béton brut homogène.
- · Anciens carrelages.
- Anciens revêtements en résine (époxy, polyuréthane ou encore polyaspartique) bien adhérents et correctement dégraissés, poncés et aspirés.

PROPRIÉTÉS/AVANTAGES

- · Résine de nouvelle technologie.
- · Émission de COV pratiquement réduite à 0.
- · Recouvrable en 2 heures 30 à 20°C.
- Circulable piéton dès 3 heures après application à 20°C.
- · Pratiquement aucune odeur.
- · Stable aux ultra-violets.
- · Résine lisse et brillante.
- · Excellentes résistances mécanique et chimique.
- · Bonne adhérence.
- · Facilité de nettoyage.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Résine polyaspartique sans solvant		
NFT 36005 famille 1 classe 6a		
Résine à 2 composants		
Base : 1,75 (+/- 0,05 suivant teinte)		
Durcisseur: 1,16		
Base + Durcisseur : 1,67 (+/- 0,05 suivant teinte)		
Base / Durcisseur = 6,14/1 en poids		
Base / Durcisseur = 4,07/1 en volume		
Néant		
98% (+/- 2%)		
> 80 à 23°C après 7 jours		
>2 mPa		
Sans objet		
Demi Brillant pommelé		
2 mm d'épaisseur : 3,10 Kg/m²		
Nuancier SOL Nuancier SOL		
Nuancier RAL sur commande		
Conservation 12 mois, en emballage d'origine, dans un local tempéré		
Kit de 20 kg Base = 17,2 kg / Durcisseur = 2,8 kg		

R. PUR ULTRALISS

PROCÈS VERBAUX

- Émission de COV dans l'air :
 Rapport d'Essai RES 148557 du SGS : A+.
- Déclaration environnementale Sanitaire conforme à la norme NF POI-OIO
- · Certification Excell + Contact Indirect







Préparation des supports

Les chapes neuves devront être coulées depuis au moins 28 jours. Les parties métalliques seront préalablement imprimées. Les surfaces à traiter devront être préparées mécaniquement par grenaillage ou ponçage diamant afin d'obtenir des supports sains, secs et propres, exempts de traces d'huile et laitance pouvant nuire à l'adhérence du revêtement (se référer au DTU 59.3 ou 54.1 suivant destination et épaisseur du revêtement). Les préparations mécaniques seront automatiquement suivies d'une aspiration soignée. Les supports bruts seront automatiquement bloqués à l'aide du liant polyaspartique R.PUR ULTRALIANT ou du primaire polyaspartique R.PUR ULTRAPRIM.

Les supports ne devront pas présenter de contre pression d'eau ou de condensation. Si un risque existe, la mise en œuvre d'un pare vapeur est obligatoire.

Conditions d'application

- Le R.PUR ULTRALISS devra être stocké à une température comprise entre +15 et +25°C environ 24 heures avant l'application. La température ambiante du chantier sera comprise entre +10 et +30°C.
- · Humidité relative ambiante : maximum 80%.
- · Humidité du support inférieure à 4% en poids.
- Température du support supérieure à 3°C du point de rosée.

Préparation du mélange

· Verser intégralement le durcisseur dans la base colorée. Malaxer pendant 2 min, jusqu'à obtention d'un produit homogène. Cette opération s'effectuera à l'aide d'un mélangeur à faible vitesse de rotation (max 300 tours/min) afin de ne pas incorporer d'air dans la résine et éviter la création de bullage dans le revêtement.

À la suite du malaxage, le produit est prêt à être appliqué.

Application

· L'application peut se faire à la raclette crantée ou encore au râteau pour les grandes surfaces. Cette opération sera suivie d'un débullage (max 1/4 d'heure) soigné à l'aide d'un rouleau débulleur afin d'éliminer l'air emprisonné lors du mélange, d'éviter la présence de nombreux cratères, et enfin de lisser l'aspect de surface.

Systèmes et consommations

- · Le R.PUR ULTRALISS sera obligatoirement mis en œuvre sur un support préalablement imprimé à l'aide du liant polyaspartique R.PUR ULTRALIANT ou du primaire polyaspartique R.PUR ULTRAPRIM suivant la nature des sols. Nous recommandons fortement l'application de 2 couches de primaire afin d'éviter tout risque de bullage ultérieur.
- Finition en 2 mm d'épaisseur :

Application à la raclette crantée ou au râteau à raison de 3,10 Kg au m².

Le R.PUR ULTRALISS peut présenter une structure superficielle légèrement pommelée suivant l'épaisseur déposée; nous recommandons l'application en finition d'une couche de R.PUR ULTRAGLASS.

R.PUR ULTRALISS

DURÉE PRATIQUE D'UTILISATION

TEMPÉRATURE	+ 15°C	+ 20°C	+ 30°C
DPU	~ 30 minutes	~ 20 minutes	~ 15 minutes

La durée pratique d'utilisation diminue lorsque la température et/ou la quantité de produit préparée augmentent.

DÉLAI DE RECOUVREMENT

AVANT APPLICATION DU R.PUR ULTRALISS SUR R.PUR ULTRAPRIM OU R.PUR ULTRALIANT					
TEMPÉRATURE	+15°C	+ 20°C	+ 30°C		
MINI	2 heures 30	1 heure 30	1 heure 15		
MAXI	8 heures	6 heures	4 heures		

Ces données ne sont qu'indicatives car les délais de durcissement varient en fonction des conditions de séchage (température et humidité relatives).

SÉCHAGE / REMISE EN SERVICE

TEMPÉRATURE	+ 15°C	+ 20°C	+ 30°C
TRAFIC PÉDESTRE	3 heures 30	3 heures	2 heures 30
TRAFIC LÉGER	5 heures	4 heures	3 heures 30
DURCISSEMENT COMPLET	10 heures	8 heures	6 heures

Ces données ne sont qu'indicatives car les délais de durcissement varient en fonction des conditions de séchage (température et humidité relatives).



· Les sols en résines synthétiques nécessitent un entretien régulier pour maintenir durablement leur aspect esthétique initial.

Cet entretien sera réalisé, si possible, à l'aide d'une auto-laveuse munie de brosse nylon souple tournant à environ 150 tours/minute.

Le détergent industriel spécial sols utilisé devra être adapté pour une mise en œuvre mécanisée et son Ph, après dilution, ne devra en aucun cas être > 8. Pour les zones fortement encrassées, les traces de pneus, etc., nous recommandons l'utilisation de notre produit d'entretien R.NET.

RÉGLEMENTATION

- · Les applicateurs devront se munir de lunettes, gants et masques appropriés.
- · Les lieux d'application devront être correctement aérés.
- · Consulter la fiche de données de sécurité. © RSOL Avril 2022.
- · COV: conforme à la directive 2004/42/CE.
- · Valeur limite UE pour ce produit (A/j) : 500g/l de COV (2010).
- · Ce produit prêt à l'emploi contient : 25 g/l de COV.



Annule et remplace les fiches précédentes correspondantes au même produit. Elle s'adresse à des professionnels qui s'engagent à les utiliser selon les règles de l'art.